

## COMITE PILOTAGE RESTAURANT SCOLAIRE

Mardi 5 juillet 2016

Nom	Présents	Absents
<b>Elus</b>		
Bruno VEYRAND	X	
Maryse LASQUELLEC	X	
Magalie BONIC	X	
Floranne DAUFFY	X	
Stanislas BOMME	X	
<b>Agents municipaux</b>		
Myriam LE DU	X	
<b>Représentants parents d'élèves Ecole des Moulins de Juillet</b>		
Marion RIVERET		X
Nicolas ROYER	X	
<b>Représentants parents d'élèves Ecole du Sacré Cœur</b>		
Nicolas BOURIN	X	
François PETIT		X
<b>Société Ansamble</b>		
Fabrice CORMIER	X	
Muriel CLERGE		X

Lieu : Salle du conseil, 20h00

### Ordre du jour

*Retour sur l'encadrement pause méridienne*

*Bilan des menus et animation de la dernière période*

*Tarifification 2016-2017*

*Réponse pour l'appel d'offre prestataire restaurant 2016-2019*

*Questions diverses*

### **Retour sur l'encadrement pause méridienne**

Un rappel des actions menées depuis le mois de février a été rappelé :

- Passage de 2 à 3 agents durant la pause méridienne
- Mise en place de carnet pour améliorer la communication entre agents et institutrices (pour les Moulins de Juillet)
- Amélioration de la communication entre agents et parents, afin de mieux rendre compte des problèmes de comportement (*via* des mails ou des mots dans les cahiers de liaison des enfants)
- Harmonisation des punitions entre école et services périscolaires
- Séparation des cours entre maternelles et primaires
- Proposition d'activités
- Système de bracelets pour réguler l'accès aux toilettes

Retour positif du côté des agents, moins de soucis de comportements. Aucun retour négatif de la part des parents élus.

5 mails ont été envoyés à des parents afin de leur faire part de soucis de comportements. Moyen utile et apprécié car il permet une réponse et une meilleure communication.

Retour sur les règles de vie sur le restaurant scolaire : le système fonctionne bien, et a permis de mieux cadrer les enfants. Rappel des règles lors de dérives.

Discussion sur le fait de faire signer les règles de vie par les enfants (lors de l'inscription par exemple) : décision de garder cette possibilité en cas de dérives générales importantes.

### **Bilan des menus et animations de la dernière période**

Présentation par Mr Cormier des différentes animations ayant eu lieu lors de la dernière période. L'animation générale de cette année scolaire a été "le manège des couleurs". Mr Cormier rappelle que l'objectif de ces animations est de faire découvrir aux enfants de nouveaux goûts.

Questionnement autour de la simplification des menus (afin que les enfants mangent mieux) : Ansamble simplifiera ses menus à partir de l'année prochaine.

### **Tarifification 2016-2017**

Les tarifs ont été étudiés en commission affaires scolaires et proposées au conseil municipal. Aucune augmentation n'a été décidée pour l'année prochaine, les tarifs restant identiques.

Présentation aux membres présents de la facturation par le taux d'effort, permettant de lisser les tarifs selon le quotient familial, en évitant les effets de tranches. Ce mode de calcul sera probablement proposé à partir de l'année 2017-2018.

### **Réponse Appel d'offre**

La société Ansamble a été choisi pour assurer la restauration durant la période 2016-2019.

Un total de 8 entreprises a consulté l'appel d'offres, mais seulement 2 ont répondu (Ansamble et Restoria)

Changement pour l'année prochaine prévu dans l'appel d'offre et retenu par la commune : la confection sera effectuée sur place durant les mercredis et les vacances scolaires (fonctionnement identiques aux autres journées de la semaine).

Le pain continuera à être acheté chez la boulangerie Dupont aux Touches.

### **Questions diverses**

#### **Visite du restaurant scolaire**

Nicolas Bourin demande si la visite du restaurant scolaire a attiré beaucoup de familles : très bonne fréquentation lors de la journée portes ouvertes du vendredi 20 mai, beaucoup de familles ont visité les locaux.

#### **Gestion du gaspillage alimentaire**

Cet aspect n'a pas pu être intégré dans l'appel d'offre par manque de temps pour prévoir les impacts organisationnels et financiers. Ce point sera néanmoins étudié l'année prochaine.

**Fromage proposé en début de repas**

Discussion autour du fromage proposé en début de repas : cela est fait uniquement pour les maternelles, pour éviter un gros gaspillage (le fromage n'étant jamais mangé si proposé après le plat), et équilibrer au maximum les repas.

Prochain comité de pilotage fixé entre les vacances de la Toussaint et les vacances de fin d'année.

Fin de la réunion à 21h30